

**DEMANDE DE DÉROGATION**  
**POUR**  **LA CAPTURE OU L'ENLÈVEMENT \***  
 **LA DESTRUCTION \***  
 **LA PERTURBATION INTENTIONNELLE \***  
**DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES**  
 \* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement  
 Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations  
 définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

**A. VOTRE IDENTITÉ**

Nom et Prénom : .....

ou Dénomination (pour les personnes morales) : RESEAU DE TRANSPORT D'ELECTRICITE (RTE) .....

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : WAGNER Cyril, Directeur de projet .....

Adresse : N° 62 ..... Rue Louis Delos .....

Commune MARCQ-EN-BAROEUL .....

Code postal 59709 .....

Nature des activités : Gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité (de 63 à 400 000 volts) .....

Qualification : Centre Développement & Ingénierie de Lille .....

**B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION**

Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
B1 Insectes		Aucune espèce concernée
B2 Amphibiens	Non quantifiable	8 espèces concernées dont 4 de Tritons Hypothétique et en tout état de cause, quantité très faible
B3 Reptile	Non quantifiable	1 espèce concernée Hypothétique et en tout état de cause, quantité très faible
B4 Oiseaux	Non quantifiable	25 espèces concernées Hypothétique et en tout état de cause, quantité très faible
B5 Mammifères	Non quantifiable	8 espèces concernées dont 5 espèces de Chiroptères Hypothétique et en tout état de cause, quantité très faible

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

**C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION \***

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Étude écoéthologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Étude génétique ou biométrique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Étude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : .....

Suite sur papier libre

**D. QUELLES SONT LES MODALITÉS ET LES TECHNIQUES DE L'OPÉRATION**  
 (renseigner l'une des rubriques suivantes en fonction de l'opération considérée)

**D1. CAPTURE OU ENLÈVEMENT \***

Capture définitive  Préciser la destination des animaux capturés : .....

Capture temporaire  avec relâcher sur place  avec relâcher différé

S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher : .....

Enceintes adaptées au transport des espèces ex : Tritons, Grenouilles, Lézard vivipare, Hérisson .....

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher : Relâcher effectué le jour de la capture en des habitats identiques voisins connus.....

- Capture manuelle  Capture au filet   
Capture avec épuiette  Pièges  Préciser : .....  
Autres moyens de capture  Préciser : .....  
Utilisation de sources lumineuses  Préciser : .....  
Utilisation d'émissions sonores  Préciser : .....

Modalités de marquage des animaux (description et justification) : .....  
.....  
Suite sur papier libre

### D2. DESTRUCTION \*

- Destruction des nids  Préciser : .....  
Destruction des œufs  Préciser : .....  
Destruction des animaux  Par animaux prédateurs  Préciser : .....  
Par pièges létaux  Préciser : .....  
Par capture et euthanasie  Préciser : .....  
Par armes de chasse  Préciser : .....  
Autres moyens de destruction  Préciser : .....

Suite sur papier libre

### D3. PERTURBATION INTENTIONNELLE \*

- Utilisation d'animaux sauvages prédateurs  Préciser : .....  
Utilisation d'animaux domestiques  Préciser : .....  
Utilisation de sources lumineuses  Préciser : .....  
Utilisation d'émissions sonores  Préciser : .....  
Utilisation de moyens pyrotechniques  Préciser : .....  
Utilisation d'armes de tir  Préciser : .....  
Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle  Préciser : .....

Suite sur papier libre

### E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION ?

- Formation initiale en biologie animale  Préciser : Docteur en Sciences, Docteurs d'Université, Agrégés de l'Université, Maîtres en Sciences  
Formation continue en biologie animale  Préciser : .....  
Autre formation  Préciser : Présidents et Membres d'Associations de Protection de la Nature

### F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION

Préciser la période : Toutes saisons.....  
ou la date : Travaux de septembre 2019 à juillet 2022

### G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION

Régions administratives : Hauts de France.....  
Départements : Nord et Pas-de-Calais.....  
Cantons : Pont-à-Marcq, Orchies, Douai, Hainin-Beaumont, Brebières, Arras.....  
Communes : Voir annexe II.....

### H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE ?

- Relâcher des animaux capturés  Mesures de protection réglementaires   
Renforcement des populations de l'espèce  Mesures contractuelles de gestion de l'espace   
Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : Mesures d'évitement, de réduction d'impact de compensation et d'accompagnement (voir annexe III - listing détaillé séparé).....

Suite sur papier libre

### I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : Suivi de l'impact de la ligne 400 kV existante sur l'avifaune, suivi des déplacements d'Oiseaux (migratoires et locaux) dans l'aire d'étude, définition des tronçons à risque d'accidents pour les Oiseaux à baliser pour évitement d'accidents par collision.....  
Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Mise en place d'un Comité de suivi des Engagements. Un suivi des travaux sera mené par une équipe pluridisciplinaire de Scientifiques de 2019 à 2021 afin de vérifier l'efficacité des mesures ER et C sur 10 ans (ballage avifaune sur 1 an). Ces suivis feront l'objet de comptes-rendus et d'un bilan final destiné aux Services.

\* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à ...Lille.....  
le ..14/11/2018.....  
Votre signature